

Consignes aux auteur·es de la revue *Population*

Soumettre un texte à *Population*

Ces consignes sont à suivre quel que soit le type de soumission, y compris pour le Prix jeune auteur·e.

Envoyer le texte à : **population@ined.fr**

Les auteur·es s'engagent à soumettre un article inédit et à ne pas le proposer à une autre revue avant la réponse du Comité de rédaction.

Langue de soumission : français ou anglais (UK ou US). Si vous utilisez l'anglais britannique, vous devez vous référer à *Oxford English Dictionary*. Si vous écrivez en anglais américain, vous devez utiliser le Merriam-Webster.

Langue de publication : La revue est bilingue (français-anglais). La traduction d'une langue vers l'autre est prise en charge par la revue.

Les textes publiés dans *Population*

Articles, notes de recherche, sources et données

- **Article de recherche** : 9 000 mots maximum (notes de bas de page et annexes compris mais hors références) et un maximum de 10 tableaux et figures. Ce format concerne les articles soumis dans le cadre du prix jeune auteur.
- **Note de recherche ou article court** : 4 500 mots maximum (notes de bas de page et annexes compris mais hors références) et un maximum de 5 tableaux et figures.
- **Sources et données** : 4 500 mots maximum (notes de bas de page et annexes compris mais hors références). De format court, cette série vise à présenter des données originales pour des analyses en étude de la population : enquête, base administrative, base contextuelle, regroupement de sources dans un but comparatif... Les auteurs doivent présenter le contexte, préciser les enjeux et procédures éthiques, décrire les données, l'échantillon, leurs potentialités et leurs limites, les conditions de mise à disposition de ces données et permettre l'accès à la documentation associée (par exemple questionnaire) en renvoyant à des documents en ligne sur un lien pérenne sur un site dédié avec DOI.

Un résumé de moins de 200 mots est demandé ainsi que 5 à 8 mots-clés pour chaque type de soumission.

Matériel supplémentaire : les manuscrits peuvent être accompagnés de matériel électronique supplémentaire. Ce matériel n'est ni édité, ni traduit, il est ajouté en accompagnement de l'article sur les sites de diffusion de la revue (www.revue-population.fr, www.cairn.info) et ne figure pas dans la version imprimée de la revue.

Dossier thématique

Les dossiers réunissent un ensemble d'articles (incluant éventuellement des notes de recherche) traitant d'un thème commun et/ou portant sur les résultats d'une même enquête. Pour toute proposition d'un dossier, la personne qui le coordonne soumet les articles ainsi qu'un texte de présentation du dossier. Chaque article est évalué indépendamment selon la procédure habituelle d'évaluation de la revue (cf. ci-dessous). La décision et les avis des relecteurs sont transmis anonymement aux auteur·es. Le ou la coordinatrice est informé·e des décisions relatives à chaque article. Le nombre d'articles publiés par numéro varie de 4 à 6. Dans le cas où plus de 6 articles seraient retenus, un dossier sur plusieurs numéros est envisageable. Si moins de 4 articles sont retenus, ils seront publiés sous forme de varia.

Commentaire

Cette rubrique accueille des commentaires critiques courts (1 500 mots maximum) d'articles parus dans la revue. La Rédaction évalue la pertinence scientifique du commentaire, condition de la publication. Tout commentaire donne lieu à un droit de réponse de l'auteur·e de l'article.

Compte rendu d'ouvrage

La rubrique « Bibliographie critique » propose un ensemble de comptes rendus d'ouvrages portant soit sur un même thème, soit en varia. Leur taille est de 450 à 1 350 mots si l'ouvrage le nécessite.

Les comptes rendus doivent être inédits et porter sur des ouvrages récents, ils peuvent être soumis en anglais ou français quelle que soit la langue de l'ouvrage. La revue prend en charge la traduction.

Les comptes rendus publiés n'engagent que leurs signataires et n'ouvrent pas droit à réponse de la part des auteur·es concerné·es.

Préparation du manuscrit (texte, tableaux et figures) :

Les auteur·es doivent veiller à ce que dans les propriétés des fichiers électroniques transmis ne figurent aucune information ou référence permettant d'identifier le ou les auteur·es (nom, affiliation, programme de recherche, remerciements, etc.). L'identité des auteur·es est indiquée uniquement sur la première page (qui n'est pas transmise aux évaluateurs) sur laquelle figurent les noms des auteur·es, leurs affiliations et l'adresse mail de l'auteur·e référent.

Sur la deuxième page figurent le titre de l'article, le résumé (moins de 200 mots) et 5 à 8 mots-clés.

Le fichier transmis est de préférence au format *.doc.

Un seul fichier contient le texte, les tableaux, les figures ou cartes insérées sous forme d'images au fil du texte, et des annexes éventuelles en fin de document. Les pages sont numérotées.

Si l'article est accepté pour publication, les auteur·es fourniront les images vectorisées et éventuellement les données qui permettent de construire les figures au format Excel.

Formats des contenus

Les titres de parties et de sous-parties sont numérotés.

Chaque tableau, figure et carte doit comporter un numéro, un titre, des légendes et la source utilisée, ainsi qu'une note de lecture si besoin.

Formules mathématiques et équations : Elles sont numérotées à droite, appelées dans le texte et présentées de façon lisible.

Les auteur·es utilisent si possible la fonction « équation » du logiciel, ou présentent les formules et équations en format « texte ».

Notes de bas de page : Elles sont numérotées de façon séquentielle et ne comportent ni tableau, ni graphique. Elles ne doivent être ni trop nombreuses, ni trop longues (5 lignes maximum).

Références bibliographiques :

Elles sont regroupées en fin d'article, par ordre alphabétique d'auteur·es, pour chaque auteure dans l'ordre chronologique, et appelées dans le texte sous la forme (Guilmoto, 2012 ; Cortina et Festy, 2014 ; Mazuy *et al.*, 2015 si trois auteurs ou plus). Lorsque plusieurs références sont appelées à la suite, dans une même parenthèse, elles sont présentées par ordre de date de publication (du plus ancien au plus récent).

Article de revue : Mazuy M., Barbieri M., Breton D., d'Albis H., 2015, L'évolution démographique récente de la France et ses tendances depuis 70 ans, *Population*, 70(3), 417-486.

Ouvrage : Esping-Andersen G., 2009, *The incomplete revolution: Adapting to women's new roles*, Cambridge, Polity Press.

Chapitre d'ouvrage : Brinbaum Y., Meurs D., Primon J.-L., 2015, Situations sur le marché du travail ; statuts d'activité, accès à l'emploi et discrimination, *in* Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (dir.), *Trajectoires et origines*, Paris, Ined, Grandes enquêtes, 203-232.

Rapport : Nations Unies, 2002, *Abortion policies. A global review—vol.III.*, New York, United Nation, Population Division.

Thèse : Dupuy G., 2017, D'un collège à l'autre : sociologie des mobilités scolaires en cours de cursus collégien, Thèse de doctorat, Nanterre, Paris 10.

Document de travail : Davie E., Niel X., 2012, Mesurer et étudier la fécondité selon le rang de naissance : élaborer une statistique de nombre de naissances et d'âge à l'accouchement par rang, Insee, Document de travail F1205.

Base de données : Insee, Naissances et décès en 2018, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4215184>

La présentation des références bibliographiques indiquée ci-dessus n'est pas indispensable pour la soumission mais est exigée après acceptation de l'article.

Conseils de présentation des manuscrits

Les auteur·es doivent privilégier des titres et sous-titres à contenu. Par exemple, préférer « Le salaire des mères est plus faible que celui des femmes sans enfant » à « Résultats ».

Aucun plan d'article n'est imposé. Les articles doivent nécessairement comporter une introduction (sans annonce des résultats) et une conclusion.

Les auteur·es doivent veiller à présenter leurs données avec précision, ainsi que leurs limites.

Le lectorat de la revue est international et pluridisciplinaire, les auteur·es doivent donc être attentifs à donner toutes les indications nécessaires pour une bonne compréhension de leur propos pour les lecteurs non familiers du contexte de l'étude ou de son approche.

Il est recommandé aux auteur·es de citer des références internationales, en plus de celles du pays étudié.

L'écriture inclusive est acceptée.